

La mort violente dans la pré modernité : thème ouvert pour la science historique?

Autor(en): **Jucker, Michael / Loetz, Francisca**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **15 (2008)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La mort violente dans la pré modernité

Thème ouvert pour la science historique?

De nos jours, la mort est en grande partie un sujet tabou. Dans les pays industrialisés occidentaux, nous avons l'habitude de la tenir à distance. Le plus souvent, elle est refoulée derrière les murs des hôpitaux. Nous ne la rencontrons régulièrement que dans les médias: au journal télévisé, sous forme de traces de sang après un attentat, inscrite sur les visages traumatisés des survivants d'une catastrophe dans les images de presse ou bien sous forme d'un corps défiguré dans un film. L'historiographie ne fait pas exception: la mort comme thème historique a dû attendre d'être «découverte» par «l'historien du dimanche» Philippe Ariès dans les années 1970.¹ Si après cette «découverte» le sujet de la mort comme événement naturel a été abordé surtout en France et en Angleterre, il a ensuite de nouveau été négligé.² Les historiens germanophones y retournent depuis peu. Les rites mortuaires, les rituels funèbres, les sermons et les prêches pour les morts ainsi que la commémoration des défunts attirent de nouveau de manière accrue l'intérêt des historiens.³

La mort est un thème existentiel pour nous tous, et la mort violente de façon bien spécifique. Qu'il s'agisse d'homicide ou de suicide, la mort violente nous confronte de manière particulièrement nette à la question de la contingence de la vie et nous force à nous interroger sur le sens que peut prendre une mort violente, le plus souvent prématurée. La façon dont la famille du défunt ou les survivants se réconcilient avec les auteurs d'un homicide ou dont ils surmontent la mort en lui donnant un sens (par sublimation) reflète la manière dont une société pratique la réconciliation ou cultive le souvenir des morts. La confrontation violente entre les hommes est une manifestation particulièrement claire de leur relation à la mort violente. Le rapport de l'être humain à ce phénomène de violence mortifère rend manifeste ce que chaque société considère après tout comme violence légitime. La mort violente exige des interprétations qui vont au-delà de celles appliquées à la mort naturelle: c'est précisément dans ces interprétations que les valeurs morales d'une société concernant la violence ou ses modèles d'explication de la mort deviennent clairs, permettant une historisation de la violence. C'est pourquoi il est fructueux d'un point de vue

heuristique de séparer la mort violente d'une histoire générale de la mort et de lui consacrer une analyse historique spécifique.

Cette enquête sur la dimension historique de la violence n'entend pas discuter la question de savoir si les temps précédant l'époque moderne étaient plus violents que les temps modernes. L'historicité de la mort violente devrait plutôt nous permettre de mettre au centre de notre questionnement la manière dont la mort violente est jugée par la société et les effets culturels qu'elle produit. Le présent volume ne peut tenir compte de l'ensemble des formes de mort violente, qu'elles soient le produit de violences collectives, de massacres, de catastrophes naturelles ou d'accidents. Nous avons par conséquent mis un accent thématique en limitant ce volume à l'histoire de la mort entraînée par la violence entre individus ou par la violence portée contre soi-même.

Le thème de la mort violente peut être abordé par de nombreux biais méthodiques et thématiques: ancré plutôt dans une «histoire culturelle», les articles de Nathalie Büsser et de Rainer Hugener sur le culte des morts et la commémoration des soldats et des chefs mercenaires dans la Confédération du bas Moyen Age et des temps modernes soulignent la glorification de la mort violente. Ils démontrent à quel point la commémoration des (prétendus) héros de guerre a marqué l'identité des familles et la culture politique de la Confédération jusqu'à nos jours.

S'inscrivant plutôt dans une «histoire du discours», les articles d'Alexander Kästner sur les expertises théologiques concernant les suicidés en Saxe aux XVIe et XVIIe siècles et d'André Krischer sur les formes ritualisées des exécutions des régicides dans l'Angleterre aux XVIIe et XVIIIe siècles soulignent la moralisation de la responsabilité de ceux qui se sont suicidés ou de ceux qui, aux yeux de la justice, méritent la peine capitale. Les deux auteurs analysent ainsi la question centrale des critères auxquels se réfèrent les autorités pour appliquer la peine capitale, pour gracier ou pour juger moralement les suicidés.

La juridisation de la mort violente et de son expiation représente un autre aspect thématique essentiel développé par les articles d'Antoine Destemberg et d'Olivier Caporossi, dans une tendance d'«histoire du droit». Destemberg démontre que les homicides commis à l'université de Paris durant le bas Moyen Age sont réglés de plus en plus juridiquement et expose la manière dont ils sont commémorés. Caporossi analyse comment la famille d'une victime doit pardonner à l'assassin de son proche pour qu'il puisse être gracié par la couronne dans l'Espagne des XVIIe et XVIIIe siècles.

Dans son essai d'histoire de l'art, Christina Oberstebrink démontre l'inversion satirique des pratiques d'exécution durant les troubles de la Révolution française en 1789. Elle explique comment le dessinateur satirique anglais James Gillray aborde le sujet des exécutions au moyen de l'ironie et de la dramatisation visuelles.

Le choix des articles réunis dans ce numéro n'est pas impérieux et ne prétend nullement couvrir tous les aspects de la thématique. Il doit cependant démontrer que la mort violente est une thématique historique pertinente car interdisciplinaire et susceptible d'être reconstituée à l'échelle européenne et ceci à toutes les époques. Mais pourquoi alors limiter cette histoire à la période du bas Moyen Age jusqu'à la fin des temps modernes? Outre les considérations pragmatiques liées aux éditeurs de ce numéro qui sont spécialistes de la période concernée et qui peuvent donc mieux en évaluer les enjeux, des arguments de fond légitiment cette délimitation temporelle.

Dès le XIII^e siècle se manifeste un changement dans les représentations autant visuelles que textuelles de la mort violente. L'inspiration de modèles de l'Antiquité tardive ou bibliques, courante pendant le haut et le bas Moyen Age, se diversifie. Les effets mortels des violences interpersonnelles cessent d'être interprétés uniquement dans une vision christologique, bien que ces valeurs perdurent jusque dans les temps les plus récents. Liés aux possibilités techniques de la modernité, les génocides et les massacres prennent, dès le XIX^e siècle, des dimensions qui ne sont pas comparables avec les périodes précédentes. La perte, petit à petit, de légitimité de la peine de mort ainsi que le refoulement des exécutions autrefois publiques derrière les murs des prisons dans le courant du XVIII^e siècle soulignent aussi de manière significative la limite au XIX^e siècle. Au seuil de l'époque contemporaine, le rôle du public lors des exécutions de la peine capitale évolue de manière significative. La peur d'une mort subite qui ne laisse pas le temps d'une réconciliation avec ses ennemis et en particulier avec Dieu semble clairement perdre de son importance dans une société du XIX^e siècle de plus en plus sécularisée. Nous pouvons également supposer que le caractère religieux de la réconciliation entre l'assassin et la famille de la victime ou celui de l'expiation par la peine de mort perd de son importance au cours du XIX^e siècle. Ces réflexions qui posent une fois de plus la question des continuités entre le Moyen Age et le début des temps modernes aussi bien que du caractère spécifique de la *Sattelzeit* (moitié du XVIII^e à la moitié du XIX^e siècle) ne sont naturellement encore que des hypothèses. Elles se doivent de l'être puisque les questions ouvertes sur l'histoire de la mort violente sont encore nombreuses. Et elles ne veulent que l'être pour que les contributions, comme celles de ce numéro de *traverse*, et les premières réflexions sur l'histoire de la mort violente qu'elles contiennent puissent être confirmées.

Michael Jucker, Francisca Loetz
(Traduction: Romano Mero, Yan Schubert)

Notes

- 1 Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident. Du Moyen Age à nos jours*, Paris 1975; *Ibid.*, *L'homme devant la mort*, Paris 1977.
- 2 Julian Litten, *The English Way of Death. The Common Funeral since 1450*, London 1988; Peter C. Jupp, Clare Gittings (éd.), *Death in England. An Illustrated History*, Manchester 1999.
- 3 Wolfgang Hameter, Meta Niederkorn-Bruck, Martin Scheutz (éd.), *Freund Hein? Tod und Ritual in der Geschichte* (Querschnitte 22), Innsbruck 2007.